



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 13/11/2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/15/2017**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Saham Assurance, a déclaré le 9 novembre 2017, avoir cédé sur le marché central, le 2 novembre 2017, 25 250 actions Label'Vie, au cours unitaire de 1 660 dirhams, franchissant à la baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Saham Assurance détient 259 325 actions Label'Vie, soit 9,13% du capital de ladite société.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 00

E-Mail : information_financiere@ammc.ma